



## ROLE DU PARENT REFERENT

### Objectif :

- Identifier un interlocuteur adulte par équipe
  - Permettre à l'entraîneur de se concentrer sur les missions pédagogiques et sportives -
- Créer une relation de collaboration entre les équipes et les commissions administratives du club pour garantir une meilleure gestion et communication

Le parent référent est nommé pour la saison sportive.

### Missions :

**Planning** : établir et transmettre le planning des roulements à la Commission planning ([lamy.babin@wanadoo.fr](mailto:lamy.babin@wanadoo.fr))

- Match à l'extérieur : organiser le covoiturage : définir le lieu et l'heure du rendez-vous ainsi que 2 ou 3 parents de transport selon le nombre de joueurs
- Match à domicile : tenue de la table de marque : 1 parent pour être « aboyeur ». Tenue du bar : 1 ou 2 parents
- Match séniors : 2 dimanche après-midi dans l'année, 2 parents de l'équipe s'occupent du bar pour les matchs séniors

*Chaque personne convoquée à la responsabilité de se faire remplacer en cas d'empêchement. Le parent référent n'a pas pour mission de trouver des remplaçants.*

**Communication** : le parent référent est le relais efficace entre le service administratif et technique du club et participe par son action au bien être de l'équipe. Il est la pierre angulaire entre l'équipe et le club pour remonter et descendre les informations (matches, animations...).